

La réglementation chinoise en évolution

→ Vous comprendrez dans le détail la réglementation telle qu'elle est appliquée en 2016, et les évolutions annoncées pour 2017, à la fois pour la loi fondamentale et pour les textes d'application.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre la complexité de la réglementation cosmétique chinoise et les différences essentielles avec la réglementation européenne.

Maîtriser les étapes préalables à l'enregistrement : sécurité des produits et des ingrédients.

Être capable de réaliser les différentes étapes de l'enregistrement de tout produit cosmétique exporté en Chine.

FORMATEUR(S)

Anne-Marie BRETON : Chargée de mission réglementations internationales, FEBEA.

Gerald Renner : Director technical regulatory affairs, Cosmetics Europe.

• **15 octobre 2019**

1 JOUR

Code produit : **CHCOS**

Lieu : BOULOGNE BILLANCOURT

705,41 € H.T Adhérents Ifis

705,41 € H.T Adhérents Febea

917,04 € H.T Prix public

Contact : Johanna Lemler

Tél : 01 85 76 18 84

Fax : 01 46 03 98 34

j.lemler@ifis.fr



IFIS COSMÉTIQUE

PROGRAMME

Alors que le marché chinois est devenu un marché majeur, la réglementation appliquée aux produits cosmétiques y est complexe et contraignante.

■ Différences essentielles règlement européen/ loi fondamentale chinoise (CHMR / CSAR)

- Contrairement à l'Europe où la responsabilité, en particulier la responsabilité de la sécurité du produit et des ingrédients, est donnée à la société responsable de la mise sur le marché, la loi fondamentale chinoise laisse cette responsabilité aux autorités, et exige de facto de la part des importateurs le pré-enregistrement de tout produit.

■ Éléments de contexte : évolutions depuis 2009 et publication des règlements d'application

- Pourquoi les autorités chinoises ont-elles modifié leur réglementation de 2009 ?

■ Conséquences concrètes de la mise en place de la réglementation chinoise

- Maîtriser les étapes en amont de l'enregistrement en termes de formulation, mentions d'étiquetage, etc.
- Savoir réaliser les différentes étapes concrètes de l'enregistrement

■ Les éventuelles évolutions réglementaires qui se profilent en 2017

La situation est évolutive, puisque de nouveaux standards et/ou de nouvelles lignes directrices sont publiés régulièrement par les autorités chinoises. Une révision en profondeur de la loi fondamentale est prévue. L'objectif est d'aligner la réglementation chinoise sur le modèle des réglementations internationales, mais on peut s'attendre à la fois à des simplifications et à de nouvelles difficultés.

■ Projets présentés en 2015 et 2016

■ Publication prévue en 2017

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, chefs de zone, assistants export, directeurs/responsables du développement commercial, marketing, affaires réglementaires.

PÉDAGOGIE

Méthode B

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Une partie de la formation se déroulera en anglais.

Prérequis : AUCUN. Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation. En cas d'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin individuel à photocopier, compléter et nous retourner par fax au 01 46 03 98 34
ou par courrier : Ifis Cosmétique, 15 rue Rieu - 92317 Boulogne-Billancourt Cedex

FORMATION

Code : Dates :
Titre : m Adhérents Ifis m Adhérents Febea m Autre m Ne sait pas (cf p 60)
Prix HT :

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

Raison sociale :
Adresse :

Code postal : Ville : Pays :
m Établissement à facturer (si différent) ou m Prise en charge par organisme collecteur

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCA et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.

Raison sociale ou OPCA :
Adresse :
Code postal : Ville : Pays :

PARTICIPANT

m Pharmacien m Médecin m Inscrit à l'ordre - N° de RPPS/ADELI
m Mme m M. m Docteur m Professeur
J'encaisse une équipe m OUI m NON
Nom : Prénom :
Fonction : Service :
Adresse (si différente de celle de l'entreprise) :
Téléphone (ligne directe) : Fax (ligne directe) :
e-mail :

CONTACT N+1 DU PARTICIPANT

m Mme m M. Nom : Prénom :
e-mail : Prénom :
m Mme m M. Nom : Prénom :
Fonction : Service :
Adresse (si différente de celle de l'entreprise) :
Code postal : Ville :
Téléphone (ligne directe) : Fax (ligne directe) :
e-mail :

CONTACT ADMINISTRATIF

m Responsable formation/RH m Manager (N+1) ou m Personne chargée de la gestion administrative de l'inscription
m Mme m M. Nom : Prénom :
Fonction : Service :
Adresse (si différente de celle de l'entreprise) :
Code postal : Ville :
Téléphone (ligne directe) : Fax (ligne directe) :
e-mail :

N° DE BON DE COMMANDE À REPORTER SUR LA FACTURE :

MODE DE RÈGLEMENT (paiement à l'inscription ou à réception de la facture)

Merci d'indiquer en référence : Ifis Cosmétique - code formation : «...» - N°de facture - Nom du participant
par chèque libellé à l'ordre de Ifis, HSBC Trocadéro - Compte Ifis - 112, avenue Kléber - 75016 Paris - France
BANQUE : 30056 // AGENCE : 00123 // N° DE COMPTE : 01232001511 // CLÉ : 30 - IBAN FR 76 3005 6001 2301 2320 0151 130 BIC CCFFRPP
Organisme publics - Merci de nous adresser votre bon de commande au nom de Ifis Cosmétique

<p>Nom : Prénom : Fonction : déclare avoir pris connaissance des CGV* Date : Signature :</p>	<p>CACHET DE L'ENTREPRISE</p>
--	-------------------------------

* La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des CGV consultables ci-contre ou sur notre site : www.ifis-cosmetique.eu
Pour toute question concernant cette inscription, contactez-nous au 01 41 10 26 26
Ifis Cosmétique. Catalogue 2017-2018. N° d'activité 119 213 411 92